



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ports

Question au Gouvernement n° 947

Texte de la question

PORT DE MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Gaby Charroux, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Gaby Charroux. Le groupe GDR s'associe de tout coeur à l'hommage rendu à Pierre Mauroy.

(Applaudissements sur de nombreux bancs.)

Cette question s'adresse à M. le ministre chargé des transports.

Le corridor de fret n° 2 sera opérationnel le 10 novembre 2013. La discrétion avec laquelle il s'est mis en place, le peu d'écho qu'il suscite des autorités compétentes, sont pour le moins étonnants au regard de son importance stratégique. Il relie en effet, par le réseau ferroviaire, les ports européens de Rotterdam et Anvers à Bâle, en Suisse, et à Lyon, c'est-à-dire qu'il ignorera les ports de Dunkerque et du Havre, tout en rapprochant Rotterdam, Anvers et Gand des marchés lorrains, bourguignons et rhône-alpins.

Cela se fera au détriment de Marseille.

Ce schéma logistique, qui favorise la massification des marchandises au profit des ports du Benelux, est vécu comme un énième détournement de nos trafics naturels. En outre, toute massification agit sur la politique tarifaire et la concurrence, si elle doit être de mise, ne peut conduire à affaiblir nos ports.

La réforme portuaire, acceptée par les syndicats, devait permettre un développement technique, économique et social majeur. Or le port de Marseille ne bénéficie pas de tous les engagements annoncés.

Ce corridor, en l'état, va à l'encontre des propos du Président de la République la semaine dernière à Marseille, et atténue durablement les moyens de développement de ce grand port.

M. Geoffroy Caude, délégué général de l'Union des ports de France, considère que la majorité de nos ports sont situés à l'écart de ces corridors, ou mal reliés à eux, notamment Marseille.

La configuration des bassins Ouest du grand port maritime de Marseille n'est pas acceptable. Avec le corridor de fret 2, ce sont 20 millions de tonnes qui vont échapper à Marseille.

Monsieur le Ministre, je vous demande que ce corridor soit modifié...

M. le président. Merci, monsieur Charroux.

La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cu villier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Vous avez raison, monsieur le député, de souligner combien la situation portuaire est un enjeu majeur pour la compétitivité de la France et l'ambition maritime française.

La France est la cinquième puissance portuaire européenne, forte de 360 millions de tonnes de fret et de 30 millions de passagers. Elle est le deuxième espace maritime mondial. Pour autant, les ports français font face à une concurrence très vive.

C'est pourquoi nous avons lancé, sous l'autorité du Premier ministre, une stratégie nationale de relance portuaire, qui a été annoncée il y a quelques semaines. J'étais aux côtés de M. le Président de la République à Marseille la semaine dernière pour saluer cette vitrine du savoir-faire maritime français, le *Jules Verne*.

L'occasion a été donnée de réaffirmer combien l'enjeu de l'aménagement du territoire par les ports était majeur. En ce qui concerne Marseille, puisque j'ai eu l'occasion de revoir les acteurs du portuaire, un certain nombre de travaux sont engagés, notamment pour permettre la liaison avec l'hinterland. C'est le cas notamment du terminal de Fos 2XL, ce sera le cas en 2015 de la liaison fluviale grand gabarit reliant Fos et le canal du Rhône, et c'est

vrai également de la forme 10, qui permettra la construction d'un nouveau bateau-porte.

En outre, vous le soulignez, Marseille est accrochée à l'axe rhodanien, qui est un enjeu pour le trafic avec l'hinterland.

De ce point de vue, l'amélioration des dessertes terrestres du port est un enjeu majeur. C'est vrai de la déviation de Miramas, c'est vrai également de l'ensemble des travaux autour de Martigues-Port-de-Bouc. Par ailleurs, le réseau central fret des RTE-T permettra pour les corridors est-ouest mais également nord-sud de donner une opportunité à Marseille.

Je sais pouvoir compter sur Marie-Arlette Carloti et l'ensemble des élus locaux pour réaffirmer cet enjeu majeur. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Gaby Charroux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 947

Rubrique : Transports par eau

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 juin 2013](#)